

Bloc commun aux certifications

Assistant maternel / Garde d'enfants / code RNCP 37795
Assistant de vie dépendance / code RNCP 37780
Employé familial / code RNCP 37792



COMPÉTENCES ATTESTÉES

PREVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS LIES A SON ACTIVITE DANS LE SECTEUR DES PARTICULIERS EMPLOYEURS

- Appliquer les obligations liées aux responsabilités professionnelles
- Prévenir les risques professionnels et veiller à sa propre sécurité : les gestes et postures adaptés, la sécurisation de son espace de travail

PREVENIR LES RISQUES DOMESTIQUES DANS LE SECTEUR SPECIFIQUE DES PARTICULIERS EMPLOYEURS

- Prévenir ces risques en proposant des aménagements ou l'installation d'équipements de protection
- Utiliser les applications liées à la domotique notamment afin de sécuriser le domicile

AJUSTER LES ACTIONS D'AMELIORATION A LA SITUATION DE TRAVAIL

- Signaler les risques professionnels au particulier employeur

IDENTIFIER LES RISQUES ET METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PREVENTION DES RISQUES

- Identifier les risques professionnels : les troubles musculosquelettiques, les risques psychosociaux, les risques chimiques, les risques infectieux et les chutes
- Proposer des mesures d'adaptation appropriées dans son secteur d'activité
- Passer le relais aux professionnels compétents si nécessaire

 42 heures

 Étude de situation professionnelle numérique

 Remise d'un certificat de compétence

Prérequis

Connaissance du français courant lu et écrit

Projet professionnel validé pour exercer au domicile du particulier employeur

Capacités physiques nécessaires pour s'occuper d'une tierce personne en toute sécurité

MODULES THÉMATIQUES PRECONISÉS

Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel

Réf: MIOASEP21

Objectifs du module : A l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de détecter les dangers réels ou potentiels du domicile en proposant des solutions de sécurisation et d'aménagement et en tenant compte des besoins de chacun.

Durée : 21 heures - 3 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Module éligible aux financements : CPF - PDC

Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention

Réf: MIRPSI21

Objectif du module : À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'identifier les risques liés à son activité professionnelle et de mettre en œuvre les actions permettant de préserver son bien-être et sa santé.

Durée : 21 heures - 3 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Module éligible aux financements : CPF - PDC

